

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31-207-1914 MESURES DIVERSES

n° 31-207-1914

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 janvier 1914

Numéro JO
n° 207 du 31/01/1914

Date du numéro
31 janvier 1914

TEXTE INTÉGRAL

et pour compter du 1er février 1914, de nommé Souloub Aouad est nommé agent de sixième classe des Douanes en remplacement de l'agent Itdlé Ali, dont la démission est acceptée.